



RÉSERVE HÉRÉDITAIRE ET Q.D.O EN CAS DE SUCCESSION PRÉPARÉE

Héritiers	Quotité disponible ordinaire	Réserve héréditaire
Présence de descendants en ligne direct (enfants vivants ou représentés) :		
1 enfant	1/2 en PP	1/2 en PP
2 enfants	1/3 en PP	2/3 en PP
3 enfants et plus	1/4 en PP	3/4 en PP
Absence de descendants en ligne directe mais présence d'ascendants		
Père et Mère	1/2 en PP OU 100% en PP. Un testament au profit du conjoint supprime désormais la réserve héréditaire des Parents	1/2 en PP OU Droit de retour possible sur les biens initialement donnés à leur enfants. Maxi : 1/4 de l'actif par Parent.
Père ou mère seul(e)	3/4 en PP (ou 100 PP)	1/4 en PP (ou Néant)
Absence d'héritiers réservataires :		
Présence du conjoint	3/4 en PP	1/4 en PP au conjoint
Absence de descendants ou d'ascendants en ligne directe et du conjoint	Totalité en PP	Néant

PP = Pleine Propriété

NP = Nue-propriété

US = Usufruit.